



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 24/02/2026

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM Jean-Marc STERNE - Ariana VALVIDIA.

Excusés : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM - Olivier PITCHOU TCHAMAKO - Jacques RIVALS - Jerry TOUSSAINT.

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Reprise du dossier (PV du 17/02/26)

Match N° 53404775 PARIS 13 ATLETICO 3 / LA CAMILLIENNE D1 du 14/02/26

Courriel de PARIS 13 ATLETICO du 16/02/26 signalant un bug de la FMI – le score est de 0/2 en faveur de la CAMILLIENNE et joint la composition de son équipe 3. Rapport de l'arbitre confirmant le score et les sanctions administratives. - La commission entérine le score de 0/2 en faveur de l'équipe de La Camillienne et demande au club de la Camillienne de transmettre pour le mardi 24/02/26 avant 12H la composition de son équipe.

La commission réitère sa demande précédente au club de la Camillienne de fournir la composition de son équipe pour le mardi 03/03/26 à 12H, délai de rigueur, sous peine de sanction.

Reprise du dossier (PV du 17/02/26)

Match N° 53404899 ENFANTS GO 2 / CHAMPIONNET D2 du 08/02/26

Courriel de ENFANTS GO du 14/02/26 signalant un problème informatique lors de la clôture et de l'envoi de la FMI à la fin de la rencontre, il est joint la composition de l'équipe le score étant de 1/1.

Rapport de l'arbitre confirmant le score de 1/1 et les sanctions administratives. - La commission entérine le score de parité 1/1 et demande au club de Championnet de transmettre pour le mardi 24/02/26 avant 12H la composition de son équipe.

La commission prend note de la composition de l'équipe de Championnet :

Composition de CHAMPIONNET :

1-9604455444 Alpha Kabinet Kamissoko :
2-2546789021 Islem Laghouane
3-2546190276 Elyes Jelassi
4-2545539491 Yanis Djerah
5-2548017975 Yassine Abdallah
6-2546604748 Maxence Berenger
7-2546132084 Gregoire Taulane

8- 2544887727 Gaëtan Fernandes
9- 2548321476 Fodé Koné
10- 9605378404 Mohamed Laabisse
11- 2544705245 Dayan Zaghoui
12- 9602589946 Rafael Centurion Riquelme
13- 2546690685 Yahia Toudert
14- 9605349690 Emmanuel Tienmeni Ngueta

Match N° 55384214 PARIS CA 14 2 / MACCABI PARIS METROPOLE 2 coupe 75 amitié du 22/02/26

Courriel du CA PARIS du 23/02/26 signalant un bug de la FMI qui est revenue au point de départ au moment de la clôture et confirme le score de 2/2 TaB 4/3 en faveur de l'équipe 2 de CA PARIS 14 et joignant la composition de son équipe.

1- 960489904 Mpunga Wembakoy Jonathan
2- 2547524501 Rodrigues Evangelist Rafael
3- 2543897621 Grimault Nathan
4- 2328118966 Diouf Hamidou
5- 2546675467 Camara Ismael –
6- 254327553 Kouache Kamil
7- 2545038203 Nedjar Mehdi

8- 2546769677 Daouon Mamoudou
9- 2546085385 Mamadou Fofana
10- 2546646221 Sinera Mohamed
11- 2388027085 Jean-Louis dit Monto Matthias
12- 2547740123 Samassa Ousman
13- 2546432111 Ahamada Hillal
14- 2547898123 Inera Kissima

Courriel du Maccabi Paris Métropole du 24/02/26 confirmant le score et donnant la composition de son équipe.

1 - 9602905018 AKUE Adyson
2 - 9603939075 KOUKA Yoann
3 - 2547722726 CAMARA Bilal
4 - 9603230854 CAMARA Alpha
5 - 2548553629 COULIBALY Karamoko
6 - 9602207302 MBAE Housni
7 - 2547739868 CLAUDON JOULIE Virgile

8- 2544567153 MASSENGO Alain
9- 2547236232 TRAORE Nainy
10- 9605310272 NIKIEMA Fousseni
11 – 9603907968 SIDIBE Lassana
12 – 2368033420 LEFEUVRE Mathieu
13 - 9602615049 KONATE Mohamed
14 - 9605558291BAH Diadié

Rapport de l'arbitre en date du 24/02/26 qui confirme le score et les sanctions administratives.

Rappel hebdomadaire depuis le 14/10/25, la commission apporte une précision à tous les clubs qui obtiennent les AOT *tardivement* qu'ils doivent les communiquer au district avant **vendredi 14H sous peine de match perdu par forfait. Il en sera de même pour les clubs qui refuseraient les AOT accordées par le BRES. Les matches concernés seront déprogrammés.**

De plus, il est rappelé aux clubs qu'un courriel de la DJS n'est pas un AOT. Ces derniers doivent vérifier que les possibilités de réservations sont bien effectives. Seule, l'AOT sera pris en compte.

SENIORS FEMININES

Match N° 54936523 CA PARIS 3 / OL MONTMARTRE D1 du 07/02/26

Courriel de PARIS CA 14 du 28/02/26 signalant un bug de la FMI – le score est de 1/1 et joint la composition de son équipe 3.

1. 9603962051 Alysha Nair
2. 2548583788 Cécilia Reilhan
3. 2546444062 Susan Manyjo
4. 9605244255 Charlotte Roy
5. 9604355076 Imane Ali Fils
6. 9604111666 Lucie Bou
7. 9604762493 Jasmin Ostermayer

8. 9602746890 Lola Melkonian
9. 9603231254 Valentine Bekka
10. 9604348357 Lizzie Laurent Roques
11. 2546557162 Emma Debaud
12. 9604594636 Charlotte Gaire
13. 9604335026 Juliette Souverain
Dirigeant : 9602744423 Jeanne Michel

Adjoint : 9602514467 Pierre Adrien Picard

Entraîneur : 2338157974 Jerry Toussaint

La commission demande au club de l'OL MONTMARTRE la confirmation du score et la composition de son équipe pour le mardi 03/03/26 à 12H, délai de rigueur, sous peine de sanction. La commission demande un rapport à l'arbitre de la rencontre **sous couvert de la CDA**.

Match N° 55327742 RC PARIS 18 / PUC coupe 75 du 28/02/26 1/8^{ème} de finale

Courriel de RACING CLUB 18 du 23/02/26 déclarant forfait.

La commission entérine le forfait avisé et inflige une amende de 40 € (Cf annexe financière)

ANCIENS

Match N° 53407247 PARIS 18 UNITED / CASTANHEIRA D2.B du 15/03/26

Accord des 2 clubs pour jouer le 29/03/26 au motif : Aucun exprimé.

Match N° 53407604 CA DOUZIEME / POUCHET D2.C du 15/03/26

Accord des 2 clubs pour jouer le 19/04/26 au motif : Aucun exprimé.

Ces deux demandes ne sont pas motivées, la commission ne peut en aucun cas y donner suite. La programmation de ces matches reste au 15/03/26.

JEUNES

U 14

Match N° 53408532 PARIS 13 ES / CFFP D1 du 28/02/26

Courriel du 16/02/26 de l'ES Paris XIII demandant le report du match au 07/03/26. Il faut savoir que toutes les dates sont occupées, soit par le championnat, soit par les coupes jusqu'au 18/04/26 (date des prochaines vacances scolaires) Le 07/03/26 est programmé le 1/4 de finale de la coupe 75. Les deux équipes ne sont plus en lice au 23/02/26.

La commission donne un avis favorable sous réserve d'obtenir l'accord du club adverse.

Match N° 53408626 PARIS FC 2 / CHAMPIONNET D2.A du 28/02/26

Courriel du 16/02/26 de Championnet demandant le report du match au 07/03/26. L'équipe de Championnet est toujours en lice pour les 1/4 de finale qui se dérouleront le 07/03/26. Il faut savoir que toutes les dates sont occupées, soit par le championnat, soit par les coupes jusqu'au 18/04/26 (date des prochaines vacances scolaires)

La commission maintient la programmation au 28/02/26.

Match N° 55507589 PARIS 13 ATLETICO 2 / PUC 2 coupe 75 Amitié du 21/02/26

Lecture du rapport de l'arbitre et du PUC signalant inversion du score 0/4 en faveur du PUC.

La commission entérine le score de 0/4 en faveur de l'équipe 2 du PUC.

U 15

Reprise du dossier (PV du 03/02/26 & 10/02/26)

Match N° 53408041 PITRAY OLIER 2 / AS PARIS D2.A du 28/02/26

Courriel de PITRAY OLIER du 27/01/26 demandant l'application de l'article 23.8 du RSG du district en inversant la rencontre suite au forfait non avisé de l'AS PARIS du 04/10/25. La commission donne droit à la demande du club de Pitray Olier et inverse la rencontre qui devient : PITRAY OLIER 2 / AS PARIS D2.A le 07/02/26.

Après vérification, le délai de 15 jours avant la rencontre n'a pas été respecté. La commission remet le match avec AS Paris club recevant. Au vu du contexte judiciaire, la commission reporte le match au 28 février 2026 **et transmet à la commission de discipline** pour entériner le huis-clos strict limité aux acteurs figurant sur la FMI en sus des représentants du district. La liste des personnes des deux clubs doit être communiquée à la commission avant le jeudi 26 février à 12H sous peine de match perdu par forfait.

Courriel de PITRAY OLIER du 04/02/26 demandant l'application de l'article 23.8 du RSG du district en inversant la rencontre suite au forfait non avisé de l'AS PARIS du 04/10/25.

La commission donne droit à la demande du club de Pitray Olier et inverse la rencontre qui devient : PITRAY OLIER 2 / AS PARIS D2.A le 28/02/26 avec l'application de l'article 40.6 du RSG 75 comme défini lors du PV du 03/02/26 et avalisé par la commission de discipline du 03/02/26.

La commission vous rappelle les dispositions du huis-clos strict limité aux acteurs figurant sur la FMI en sus des représentants du district, et, que la liste des personnes des deux clubs doit être communiquée à la commission avant **le jeudi 26 février à 12H sous peine de match perdu par forfait.**

U 18

Match N° 53405254 CHAMPIONNET / NICOLAITE CHAILLOT D1 du 15/02/26

Lecture du rapport de l'arbitre confirmant le score de 1/9 en faveur de NICOLAITE CHAILLOT.

Rapport de CHAMPIONNET qu'il y a eu un bug de la tablette et confirme que le match a bien eu lieu ainsi que le score de 1/9 en faveur de la NICOLAITE CHAILLOT et joignant la composition de son équipe. - La commission entérine le score de 1/9 en faveur de l'équipe de Nicolaïte Chaillot et demande au club de Nicolaïte Chaillot de transmettre pour le mardi 24/02/26 avant 12H la composition de son équipe.

La commission réitère sa demande précédente au club de Nicolaïte Chaillot de fournir la composition de son équipe pour le mardi 03/03/26 à 12H, délai de rigueur, sous peine de sanction.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} appel

55265698 UFCP 17 / PUC coupe U14 du 21/02/26

2^{ème} et dernier appel :

53406387 ENFANTS PASSY / HOMENTMEN seniors D4.B du 15/02/26

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)
Pari Est Solitaire (PV du 03/02/26)

SENIORS D4

Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)
Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)
Olympique Paris 15 (PV du 16/09/25)
Paris Est Solitaire 2 (PV du 07/10/25)
Petits Anges 2 (PV du 14/10/25)

SENIORS FEMININES D1

Paris Est Solitaire (PV du 03/02/26)

ANCIENS D1

Espérance Paris 19 2 (PV du 03/02/26) déclassement

ANCIENS D2

Homenetmen (PV du 02/09/25)
JS Paris 10 (PV du 16/09/25)
Paris XVII Pouchet (PV du 12/11/25)
PARIS SUISSE US 2 (PV du 25/11/25)

U18 D3

Ménilmontant FC 1871 (PV du 23/09/25)
ES Paris (PV du 23/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)
Es Parisienne 2 (PV du 06/01/26)
Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

U16 D2

CFFP (PV du 09/12/25) déclassement

U16 D3

Viking Paris (PV du 07/10/25)
Es Parisienne 2 (PV du 16/12/25) déclassement
Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

U15 D1

Paris Est Solitaire (PV du 02/09/25)

U15 D2

Es Parisienne (PV du 16/12/25) déclassement

U14 D2

AS Paris (PV du 17/02/26)

U14 D4

Minis & Maxis (PV du 16/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)
Junior Académie Paris (PV du 14/10/25)
Racing Club 18 (PV du 14/10/25)
ESC XV (PV du 14/10/25)
CFFP 2 (PV du 25/11/25)
AF Paris 18 2 (PV du 02/12/25)
Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)
Es Parisienne 2 (PV du 06/01/26)
Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)
Petits Anges 3 (PV du 17/02/26)

Rappel depuis le PV du 10/02/26 : Au vu du nombre de forfait général, la commission bloquera pour la saison 2026/2027 le pyramidage des divisions dans chaque catégorie et le nombre d'équipes en dernière division de district. Les engagements des

équipes des clubs ci-dessous ayant déclaré forfait général seront pris en considération selon les places restantes quel que soit la date de l'engagement.

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur tous les tours à partir des quarts de finale, sauf pour ceux des coupes amitiés U16 et U14 ainsi que les matches entre deux équipes d'un même club où un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge des clubs selon le règlement de chacune des compétitions.

La commission rappelle les dispositions de l'article 5 du règlement des coupes, à savoir :

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF (séniors) ou en jeunes pour la Coupe Nationale U18 « Gambardella » ou la Coupe de Paris IDF U20, U18, U17, U16, U15, U14 doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe Départementale 75, à la date prévue.

De même, il est rappelé que le règlement à changer pour les coupes amitié SENIORS, U16 et U14, à savoir :

Ne peuvent participer à la Coupe Amitié dans ces catégories du District 75 les joueurs ayant participé **à l'une des deux dernières rencontres officielles** et non plus aux deux dernières rencontres de Championnat avec les équipes supérieures du club par rapport à celle pour laquelle ils souhaitent participer.

Coupe 75 SENIORS

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage effectué le 24/02/26

Coupe U20

Finalistes : P.U.C - l'autre 1/2 finale le 07/03/26

Coupe Anciens

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage effectué le 24/02/26

Coupe U14

1/4 de finale le 07/03/26 – tirage effectué le 24/02/26

1/2 de finale le 04/04/26 – tirage le 17/03/26

Coupe CDM

Finalistes : Serbie AS – CASTANHEIRA PARIS

Coupe U17

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage effectué le 24/02/26

Coupe U16

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage effectué le 24/02/26

Coupe SENIORS Amitié

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage effectué le 24/02/26

Coupe U14 amitié

Finalistes : Espérance Paris 19 2 – P.U.C 2

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1/2 de finale le 04/04/26 – tirage le 17/03/26

Coupe séniors Féminines

1/8 de finale le 28/02/26 – tirage effectué le 06/01/26

1/4 de finale le 04/04/26 – tirage le 17/03/26

1/2 de finale le 25/04/26 – tirage le 14/04/26

Coupe U15

1/2 de finale le 07/03/26 – tirage effectué le 17/02/26

Coupe U18

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage effectué le 24/02/26

Coupe U16 amitié

1/2 de finale le 08/03/26 – tirage effectué le 03/02/26

Sous réserves d'éventuelles procédures en cours.